Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°33 du 19 décembre 2024

FREDON NORMANDIE

Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Le temps reste doux et humide cette fin de semaine, une baisse des températures et un temps plus sec sont annoncés en fin de semaine prochaine.

L'essentiel de la semaine	**Chou et Poireau :** évolution des maladies à surveiller.
	Prochain bulletin janvier 2025

SOMMAIRE :

CHOU : 2
POIREAU : 4
TOMATE : CHANGEMENT STATUT ToBRFV 5
Notes nationales biodiversité : 6
Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent 6
Résistance aux produits phytosanitaires : 6

Ce bulletin est le dernier de l'année 2024

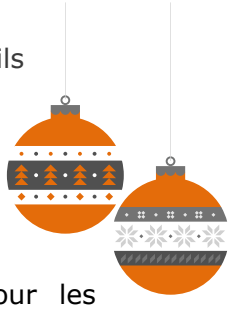

MERCI à tous les lecteurs pour leur fidélité et pour l'intérêt qu'ils portent à ce bulletin.

MERCI également à tous ceux qui participent à l'élaboration de ce BSV :

- Les observateurs des structures partenaires,
- Les producteurs qui mettent à disposition les parcelles pour les observations et les piégeages
- Les relecteurs.

Je vous souhaite à tous une belle fin d'année.

Rendez-vous en 2025 !

Marie-Laure BLANC
Animatrice du BSV cultures légumières

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre d'agriculture de région Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

GOUVERNEMENT Liberté Égalité Fraternité
ÉCOPHYTO RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS
Avec le soutien financier de
CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

.

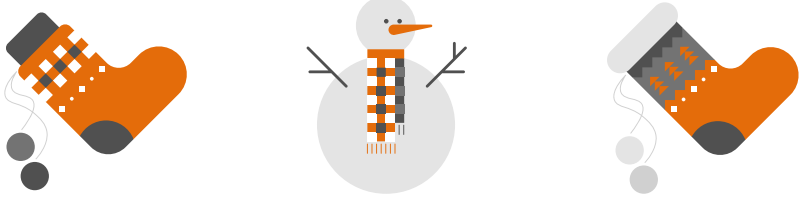

CHOU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76		*3 parcelles de choux*	Choux : pommaison à récolte
14	Nord de Caen	*3 parcelles de choux fleurs et Milan*	
50	Val de Saire	*4 parcelles de choux*	
	Surtainville	*1 parcelle de choux en AB*	

Aleurode :

Observations :
Comme les semaines précédentes, hormis dans le nord Cotentin, la présence d'aleurodes est constatée dans plusieurs parcelles du réseau sur 5 à 100% des choux. Dans les parcelles touchées, les effectifs par plante vont de 1 à 50 mouches blanches. A ce jour, il n'est pas observé de formation de fumagine.

Evolution du risque :
Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Surveillez le développement de fumagine (champignon qui se développe sur le miellat sécrété par les aleurodes). La baisse des températures annoncées la semaine prochaine devrait ralentir leur croissance.
Observez attentivement vos parcelles.

Maladies foliaires :

Observation :
Depuis le précédent bulletin, la maladie des taches noires (*Mycosphaerella brassicicola*) est plutôt stable dans les parcelles de chou du nord Cotentin. Dans ces parcelles, sa présence est notée sur 56% des plantes en moyenne contre 52% dans le précédent bulletin. En Seine-Maritime, cette maladie ne progresse pas et elle est notée sur 35% des choux contre 80% des choux dans le précédent bulletin.

Les taches d'*Alternaria* sp. progressent un peu dans le nord Cotentin. Elles sont présentes en moyenne sur 43% des choux contre 34% dans le bulletin précédent.

Des taches de bactériose à *Xanthomonas campestris* sont présentes dans quatre parcelles quel que soit le secteur sur 8 à 32% des choux.

Phytophthora brassicae : cette maladie n'est pas observée à ce jour dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :
Les conditions régulièrement humides sont favorables à ces maladies. Le retour du froid et l'arrêt des pluies va ralentir leur extension.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Pour *Mycosphaerella* les variétés ont des sensibilités très variables.

Certaines variétés de choux-fleurs d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

- Pour *Xanthomonas campestris*, les variétés ont des sensibilités très variables.

Symptômes de *Xanthomonas campestris*

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Sclérotinia :

Observations
Dans une parcelle de la vallée de Seine, des attaques de sclérotinia sont notées sur 1% des pommes de choux de Milan.

Evolution du risque :
Les conditions actuelles : températures douces et sols humides sont favorables à l'expression de cette maladie. Cette maladie est inféodée à la parcelle.

Problème physiologique :

Observation :
Quelques cas de tip-burn sont observés sur chou-fleur de printemps dans le Calvados. Les lésions sont situées sur le bord des jeunes feuilles

Evolution du risque :
Ces lésions sont liées à une mauvaise alimentation calcique. Par temps sec, les nécroses s'arrêtent et seront parées à la récolte. Si le temps est humide, elles peuvent servir de départ à des pourritures secondaires.

Gestion du risque :

Prophylaxie :
Il existe des différences de sensibilité variétale.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		*3 parcelles*	*De +9 feuilles à récolte*
50	Mont Saint Michel	*4 parcelles*	
	Surtainville	*2 parcelles*	
	Val de Saire	*5 parcelles*	
	Créances	*5 parcelles dont 1 en AB*	

Dans de nombreuses parcelles, l'humidité excessive accélère la sénescence des vieilles feuilles et augmente ainsi le parage.

Rouille :

Observation : la présence des taches de rouille est plutôt stable dans les parcelles du réseau.

% de plantes avec présence de pustules de rouille	Semaine 45	Semaine 48	Semaine 51	Tendance
Mont Saint Michel	Pustules récentes dans 1 parcelle sur 20% des plants	Pustules récentes dans 1 parcelle sur 1% des plants	Pustules récentes dans 1 parcelle sur 1% des plants	=
Créances	Dans 3 parcelles Sur 1 à 100% des plants	Dans 2 parcelles Sur 12 à 40% des plants	Dans 3 parcelles Sur 8 à 80% des plants	= à ↗
Surtainville	Dans 3 parcelles Sur 4 à 12% des plants	Dans 3 parcelles Sur 8 à 48% des plants	Dans 2 parcelles Sur 12 à 48% des plants	=
Val de Saire	Dans 7 parcelles Sur 4 à 68% des plants	Dans 6 parcelles Sur 16 à 68% des plants	Dans 5 parcelles Sur 12 à 48% des plants	=
Seine-Maritime	Dans 2 parcelles Sur 35 à 50% des plants	Présence en progression essentiellement sur variétés sensibles.	Dans 2 parcelles Sur 1 à 20% des plants	/

Evolution du risque :
Les conditions régulièrement humides sont toujours favorables à l'extension de cette maladie notamment sur les variétés sensibles. Les conditions optimales pour l'infestation sont une température de 15°C avec 100% d'humidité pendant 4 heures.
Seul un temps froid avec des températures inférieures à 5°C bloquent la maladie.
Surveillez vos parcelles. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Le risque est présent sur variétés sensibles.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Alternaria / Stemphylium :

Observations :
Cette maladie est stable. Elle est présente en moyenne dans le nord Cotentin sur 28% des poireaux contre 33% dans le précédent bulletin.

Evolution du risque :
Des températures comprises entre 12 et 34°C, et une humidité élevée sont favorables au développement de ces maladies. Les fréquentes averses ainsi que les fortes rosées sont favorables à ces maladies.

Gestion du risque :

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Mildiou :

Observations :
A cette date, cette maladie n'est présente que très ponctuellement dans les parcelles du réseau. Des taches récentes ont été constatées dans deux parcelles du secteur de Créances et deux situées en vallée de Seine sur moins de 1 à 4 % des poireaux.

Biologie :
La conservation de cet agent pathogène se fait dans le sol. Ce champignon se développe entre 5 et 25°C avec une température optimale de 10 à 15°C. Les pluies permettent la dispersion des spores et favorisent les contaminations par éclaboussures sur le feuillage.
Les symptômes de cette maladie apparaissent lorsque des périodes douces et humides succèdent à une période plus froide. Attention, la période de gel suivie d'un redoux est favorable au développement de la maladie.

Evolution du risque :
Les conditions actuelles de temps pluvieux et des températures entre 10 et 15°C sont favorables au développement de la maladie.
Evolution à suivre en fonction de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Gestion du risque maladie :
Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles

TOMATE : CHANGEMENT STATUT ToBRFV

Information issue de LA LETTRE D'INFORMATION PHYTOSANITAIRE N° 180 DE LA DRIAAF ÎLE-DE-FRANCE • DEC 2024 https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/lettre-actualites-phyto-no180-decembre-2024-a3851.html

Le *Tomato brown rugose fruit virus* (ToBRFV) était jusqu'ici un organisme de quarantaine pour l'Union européenne. Constatant qu'il s'est largement répandu sur le territoire de l'Union ces dernières années, de même que sa zone de répartition dans le monde entier, le réglement européen 2024/2970 du 29 novembre 2024 (JOUE du 02/12/2024) l'a inscrit désormais sur la liste des organismes réglementés non de quarantaine (ORNQ) à compter du 01/01/2025. Cela signifie qu'il ne sera plus réglementé que pour les végétaux destinés à la plantation de *Solanum lycopersicum L.* et de ses hybrides, et les végétaux destinés à la plantation de *Capsicum annuum L.*, autres que les variétés connues pour être résistantes au ToBRFV, avec un seuil de tolérance à 0 %.

La Commission européenne a établit la fréquence des contrôles pour les végétaux destinés à la plantation entrant dans l'Union :
- 20 % au minimum pour les tomates et poivrons originaires des pays tiers, jusqu'au 31/12/2026,
- 50 % pour ceux qui proviennent d'Israël,
- 100 % pour les provenance de Chine.

ToBFRV sur poivron (source OEPP).

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs

Notes nationales biodiversité :

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : http://www.ecophytopic.fr/

Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA
https://www.r4p-inra.fr/fr/home/

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec
AGRIAL, Bio en Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de région Normandie, DRAAF Normandie, FREDON Normandie, SILEBAN et les producteurs